



Newsletter n°88

Le 16 juillet 2021

Bonjour M. Gilles FORHAN

Notre Assemblée Générale se tiendra le **mardi 10 août 2021**, à partir de 15 h 30
o **en présentiel** au siège de l'association (maison Forhan Nauvioles de Comiac)
o **et aussi en visio-conférence par Zoom** le lien sera donné par internet **aux adhérents à jour de cotisation début août**

D'après le trésorier, vous êtes **à jour de cotisation**

Télécharger l'invitation

☞ en **format Word** afin de nous renvoyer, **par internet**, le bulletin complété, **avant le 7 août 2021**

☞ ou en **format Pdf** pour imprimer et nous renvoyer, **par la poste**, le bulletin complété **avant le 31 juillet**

Voici des informations qui pourraient vous intéresser. Beaucoup d'entre-elles proviennent du site **Vents et Territoires**. Comme sur le **site de l'APPGE**, les liens sont en **rouge**, **soulignés** et **en gras**

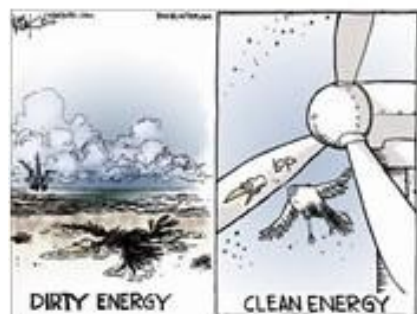
Brésil : Les aras de Lear menacés par un projet de parc éolien.

Le développeur français d'énergies renouvelables Volitalia prévoit d'installer un parc éolien. Lire l'article du **23 juin 2021 dans Mongabay** " *Nous considérons que l'exploitation d'un parc éolien dans la zone où se trouvent les aras de Lear est risquée* ", déclare Gláucia Drummond, qui dirige l'ONG brésilienne Biodiversitas Foundation. " *L'espèce vole en paires et en groupes, donc un seul événement de collision pourrait entraîner la mort de nombreux individus et compromettre la viabilité de leur population à court terme, c'est-à-dire éteindre l'espèce.* "



Jura : Naissance d'un aigle royal 170 ans après la dernière nichée.

La naissance réjouit les amoureux de la nature. Début mai, un petit aiglon est enfin né en Bourgogne-Franche-Comté. Aujourd'hui, le massif du Jura au sens large, compte 7 couples d'aigles royaux seulement. Quatre dans le département de l'Ain, deux côté suisse, et un désormais dans le Jura. Lire l'article complet de **France 3 du 29 juin 2021**. Et espérons qu'il ne rencontrera pas d'éolienne.



Les rapaces planent puis plongent sur leur proie à > de 100km/h. C'est leur méthode de chasse, c'est pourquoi ils sont **les plus vulnérables à l'éolien**

Haute-Loire : des balises GPS sur six jeunes milans royaux pour mieux connaître et protéger l'espèce.

Une soixantaine de ces balises vont être posées sur **des Milans royaux** en France entre 2021 et 2023. C'est le **programme européen " Life-Eurokite "** avec un suivi de 10 ans.

On y apprend qu'une femelle, née en Suisse en 2018, a ensuite entrepris un voyage

d'émancipation la conduisant jusqu'en Espagne pour son premier hiver. Il semblerait que lors de son passage en direction de l'Espagne, les charmes de l'Auvergne aient su la séduire. En effet, à son retour d'Espagne, elle a sillonné la région été comme hiver, avec de brefs retours dans sa région fribourgeoise natale pour finalement construire son nid à 50 km de Clermont-Ferrand. Lire l'article du **21 juin 2021** dans l'éveil de la Haute Loire ou **celui de la LPO**.

Des vaches folles dans le Morbihan : un agriculteur condamné pour maltraitance

" Je m'appelle Jean-François Le Trionnaire, et j'ai été condamné à tort pour maltraitance sur bovin le 21 novembre 2019. La réalité, c'est que mes animaux et moi-même avons sombré dans un cauchemar, cernés par des parcs éoliens. J'ai fait appel de la décision du tribunal, et je suis convoqué mercredi 7 juillet à 14 heures au tribunal de Rennes. " Lire [l'article complet du 30 juin 2021](#).

Éoliennes de Nozay. Didier Potiron : " Personne ne fait rien, ça me rend fou "

À Puceul (Loire-Atlantique), l'éleveur Didier Potiron déplore l'échec des négociations en vue d'expérimenter un arrêt du parc éolien des Quatre-Seigneurs, accusé de perturber son cheptel depuis huit ans. Il confie son désarroi et envisage de déménager son logement, tandis que la **santé de son épouse se dégrade**. Lire l'article dans [Ouest-France du 30 juin 2021](#).

Énergie éolienne : La face cachée du " recyclage " des éoliennes

Barbara Pompili vante les qualités environnementales de cette pseudo énergie verte, elle veut même doubler leur nombre. Mais cette énergie verte a bien des côtés sombres, surtout quand les éoliennes arrivent en fin de vie. Lire l'article du [Chasseur Français du 13 juillet 2021](#)

USA : Une Entreprise stocke illégalement des centaines d'anciennes pales d'éoliennes dans l'Etat de l'Iowa.

Les régulateurs environnementaux de l'Etat affirment qu'une entreprise étrangère a stocké illégalement des centaines de pales d'éoliennes dans trois villes de l'Iowa et devrait faire l'objet d'une enquête par le bureau du Procureur général. Lire l'article du [7 juillet 2021 dans Iowa Capital Dispatch](#).



La difficulté du recyclage et la controverse des pales.

" Aujourd'hui, les pales qui ne sont pas réutilisées ou incinérées, idéalement pour la récupération d'énergie, finissent à la décharge. Seuls quatre pays d'Europe ont interdit la mise en décharge des pales d'éoliennes : l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et la Finlande ". Lire l'article [complet du 28 juin 2021 dans Euros News](#)

Eoliennes : la Commission de Régularisation de l'Energie (CRE) plaide pour que ceux qui n'en veulent pas "soient privés d'électricité"

Face aux anti-éoliens, Jean-François Carencu, président de la Commission de régularisation de l'énergie, a accordé une interview au journaliste Pascal Perri, dans son émission PerriScope sur LCI, mercredi 7 juillet. Le haut fonctionnaire n'a pas hésité à dire que les Français qui refusent l'implantation d'éoliennes devraient être " privés d'électricité ". Voir la vidéo sur [LCI du 7 juillet 2021](#) ou le [résumé sur Youtube](#).

Le collectif 34-12 propose un diaporama modifiable par chaque association " **Bannir l'éolien** ". N'hésitez pas à [le télécharger](#).

Vous pouvez télécharger


 Le bulletin [d'adhésion 2021](#);

 Le triptyque de la [FED actualisé août 2020](#) qui résume les



principales raisons conduisant à refuser les éoliennes. Il s'agit d'un document format A4 imprimé recto verso composé de 3 volets à plier verticalement.

 Les [powerpoints de l'APPGE](#) dénonçant les dangers des éoliennes.

 Le rapport disponible à la DREAL du Cantal sur la [mortalité de l'avifaune](#) année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette.

 [L'avis négatif du CNPN](#) (Conseil National de la Protection de la Nature) pour le projet éolien de Comiac est sur le site avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/

 Le dossier de [Vent du Milan](#).

Faisons respecter la loi :

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle [n° 2005-205 du 1 mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

*Bien cordialement pour le bureau
gardez-vous en bonne santé*

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED
06.43.80.15.87

gilles.forhan@wanadoo.fr
appge-comiac@laposte.net

Membres du bureau :

Brigitte Briard, [présidente](#) 06 29 51 46 78

Dominique Lacambre, [trésorier](#)

Gilles Forhan, [secrétaire](#)

Bernadette Forhan, [relecture](#)

Pour vous désabonner

[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)